Image not found or type unknown

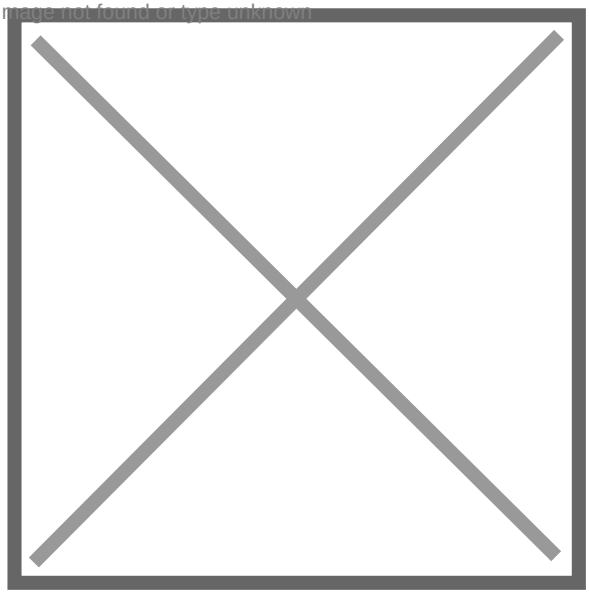

Recouvrement d'une dette de 700 euros

Par **isaperegrina**, le **09/11/2015** à **09:44**

Bonjour,

Nous avons un gîte d'étape.Un groupe de 11 personnes a réservé 9 mois à l'avance pour passer deux nuits dans notre établissement en demi-pension (nuitée, repas du soir et petit-déjeuner). Comme nous nous basions sur la confiance (nous sur le chemin de st jacques, nous ne leur avons demandé qu'un chèque de 10 euros d'arrhes. La réservation a été faite par mail(nous avons les traces).Or ils se sont présentés dans l'établissement, et le jour même ont décidé qu'ils ne dormiraient pas car çà ne leur plaisait pas. Ils ont dit de nous leur envoyer la facture mais ils refusent de payer.Le préjudice s'élève à 704 euros (32X11X2). Est-ce qu'il y a un moyen de se retourner contre eux. Je vous remercie par avacnce de votre réponse

Par **morobar**, le **09/11/2015** à **19:47**

Bonjour,
[citation] nous ne leur avons demandé qu'un chèque de 10 euros d'arrhes.[/citation]
Et:
[citation]). Est-ce qu'il y a un moyen de se retourner contre eux. [/citation]
Sont des propos contradictoires.
Le client peut se désister à tout moment en abandonnant les arrhes, et le commerçant de même, mais en payant le double des arrhes.
Sinon il fallait évoquer un acompte, ce qui rend la commande ferme et définitive.

Par **isaperegrina**, le **09/11/2015** à **19:50**

Premièrement, je vous remercie de votre réponse. Il me semblait bien que juridiquement çà allait être compliqué. Tant pis. On fera attention la prochaine fois. Bonne soirée

Par **morobar**, le **10/11/2015** à **09:21**

C'est surtout votre technique de réservation qui n'est pas au point.
Dans une exploitation comme la vôtre, une réservation se confirme par des acomptes et non des arrhes.

Par **isaperegrina**, le **10/11/2015** à **10:06**

Oui effectivement ce n'était pas au point.cà a été notre première année et une de nos premières réservations. Nous y avons remédié après quelques petites déconvenues.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés